

RAPPORT N° 14-12-533

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2020

OBJET : RAPPORT 2020 SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONTEXTE

Comme chaque année, la Ville de Villejuif réalise son Rapport annuel sur la situation en matière de Développement Durable conformément à l'article L. 2311-1-1 du code général des collectivités territoriales qui rend obligatoire sa réalisation pour les collectivités de plus de 50 000 habitants.

OBJECTIF

L'objectif de ce rapport est de présenter un bilan des démarches, actions, projets menés par la collectivité, entrant dans le cadre du Développement Durable. Ce bilan, à caractère administratif, réalisé à partir d'un état des lieux, est une opportunité pour la commune de faire le point, et d'orienter ses actions avec plus de transversalité en tenant compte des aspects sociaux, environnementaux et économiques. Ce rapport présenté dans le cadre du ROB a également pour objectif de favoriser un débat sur les questions de développement durable.

CONTENU

Le Rapport Développement Durable se décompose en 5 parties :

- La lutte contre le changement climatique,
- Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations,
- L'épanouissement de tous les êtres humains,
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommations responsable.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2020

OBJET : RAPPORT 2020 SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2311-1-1,

VU le décret d'application n° 2011-687 du 17 juin 2011,

VU la circulaire du 3 août 2011 (NOR DEVD1121712J) relative à la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT que le rapport annuel 2020 sur la situation en matière de développement durable doit être présenté préalablement aux débats sur le projet de budget,

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÈRE :

Article 1 : Le rapport annuel 2020 sur la situation au regard du développement durable de la commune, ci-annexé, a été présenté au conseil municipal.

Pierre GARZON
Maire
Vice-Président du Conseil Départemental
du Val-de-Marne

Introduction

Contexte règlementaire

La notion de développement durable est apparue pour la première fois dans le rapport Brundtland ¹ de 1987. Ce rapport est venu définir le développement durable comme « la satisfaction des besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs », à commencer par ceux des plus démunis. Il s'agit donc d'une notion d'équilibre entre développement économique et impacts sociaux et environnementaux.

L'article 2311-1-1 du Code général des Collectivités territoriales dispose que: « *Dans les communes de plus de 50 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.* »

Contexte territorial

Depuis 2011, la ville de Villejuif se doit de rendre compte de ses impacts liés au développement durable. Ce rapport ici présent fait état de la situation au regard du développement durable pour l'année 2020. Ce rapport est présenté en cinq chapitres qui correspondent aux cinq finalités du développement durable :

- La lutte contre le changement climatique,
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations,
- L'épanouissement de tous les êtres humains,
- Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommations responsables.

Ce rapport présente les actions menées par la municipalité, dans le cadre de ses compétences, en faveur du développement durable. Il faut également préciser que certains enjeux relatifs au développement durable à l'échelle du territoire peuvent concerner la compétence des différents acteurs présents sur ce territoire : l'État, la région, le département et l'Établissement Public Territorial, les partenaires institutionnels, les bailleurs sociaux, les promoteurs immobiliers et le monde associatif.

Contexte électoral et sanitaire

L'année 2020 a été marquée par un contexte particulier au regard de deux évènements :

- Le contexte sanitaire lié à la Covid-19, qui a provoqué un confinement national de deux mois de mars à mai et d'un mois en novembre. De plus, les contraintes sanitaires entre ces deux

¹ Rapport Brundtland établi par la Commission Mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies.

périodes ont contraint à l'annulation de plusieurs évènements afin de limiter les attroupements et ainsi limiter l'apparition de foyers de contaminations,

- Les élections municipales et le changement de conseil municipal entre mars et juillet. La Covid-19 ayant contraint le report du deuxième tour des élections municipales, la période électorale s'est vue décalée jusqu'en juin.

Lutte contre le réchauffement climatique

Vœu de déclaration d'urgence climatique

Lors du conseil municipal du 23 juillet 2020, la municipalité a voté une délibération déclarant l'état d'urgence écologique. Ce vœu porte engagement de la municipalité à intégrer fortement dans ses actions les enjeux environnementaux, mais également à intégrer les habitants dans les processus de décision.

Bornes Vélib'

Le 16 mars 2020 la station Vélib' n°48012 située au 108/110 avenue de Stalingrad a été mise en service. Il s'agit de la dixième station Vélib' à être installée sur le territoire de Villejuif.

Dix stations sont ainsi actuellement en service sur l'ensemble du territoire, pour un total de 261 bornes Vélib' disponibles :

48002 : 39 AVENUE DE PARIS - 94800 VILLEJUIF

48003 : ANGLE RUE YOURI GAGARINE / AVENUE KARL MARX - 94800 VILLEJUIF

48004 : BOULEVARD MAXIME GORKI / POLE ARAGON - 94800 VILLEJUIF

48005 : PLACE DE LA PAIX - 94800 VILLEJUIF

48006 : 45 BOULEVARD MAXIME GORKI / METRO PAUL VAILLANT COUTURIER - 94800 VILLEJUIF

48007 : FACE AU 110 RUE EDOUARD VAILLANT - 94800 VILLEJUIF

48008 : RUE GUY MOCQUET / CAMPUS GRAND PARC - 94800 VILLEJUIF

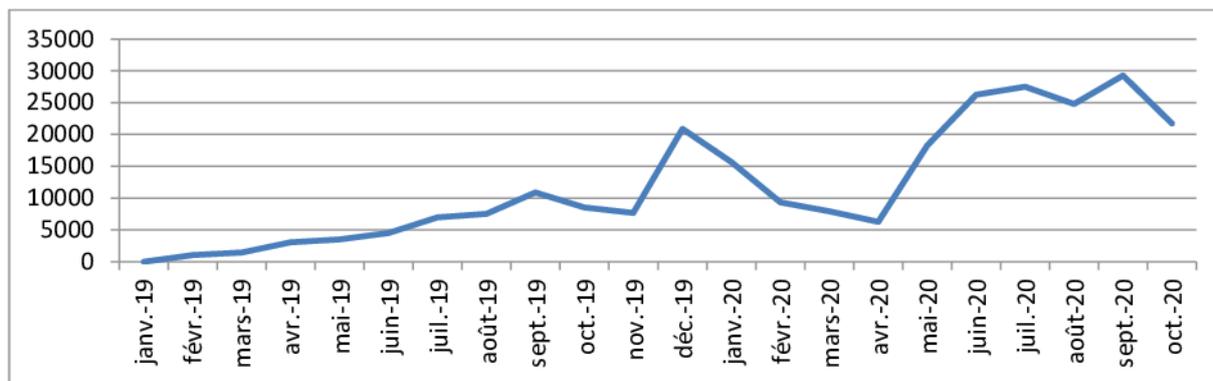
48009 : 62 BIS AVENUE DE LA REPUBLIQUE - 94800 VILLEJUIF

48010 : 43 AVENUE KARL MARX - 94800 VILLEJUIF

48012 : 108 AVENUE DE STALINGRAD - 94800 VILLEJUIF

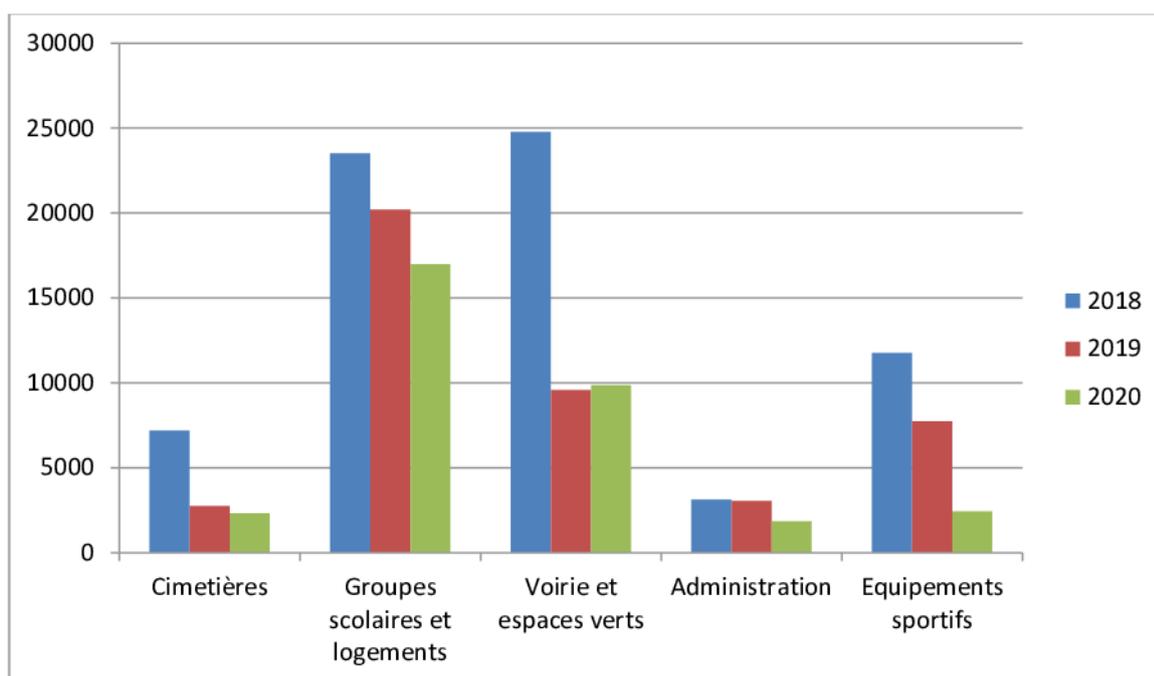
Entre janvier et octobre, un total de 186 931 trajets a été réalisé ayant pour départ ou arrivée une station à Villejuif. Ce chiffre, ajouté à la répartition par mois de ces trajets, démontre de l'importance d'une offre de transports « doux ». En effet, le déconfinement du mois de mai a multiplié par 2.5 les trajets comparativement au mois de février, mois pré-confinement. Comme l'année précédente, la station la plus utilisée reste celle du « LCL-Leo Lagrange », qui représente trente-deux pour cent des trajets (départs et arrivées), suivie par celle du « métro Paul Vaillant Couturier », qui représente seize pour cent des trajets.

Compte-tenu de ces chiffres, ce système de vélos partagés en libre-service répond à une attente forte des Villejuifois et à une modification des habitudes de déplacement, liée à la crise sanitaire et climatique. Les « *coronapistes* », ces voies habituellement dédiées aux voitures et désormais réservées aux vélos grâce à un marquage au sol et à des protections, mises en place par le Département, ont rencontré un réel succès et permettent de changer les habitudes durablement.



Total mensuel en nombre cumulé de départ et d'arrivées toutes stations confondues

Maîtrise des consommations d'eau



Données exprimées en m3

L'année 2020 a été marquée par l'apparition du virus Covid-19 ainsi que par une première période de confinement entre mars et mai et une deuxième au mois de novembre. Par conséquent, plusieurs activités se sont vues mises en arrêt et les consommations d'eau ont baissé. Excepté les données relatives aux espaces verts et aux cimetières, les autres données pour l'année 2020 ne peuvent donc pas être comparées de manière pertinente avec les années antérieures.

Néanmoins, les efforts entrepris par les services municipaux afin de préserver la ressource en eau a continué. En témoignent les chiffres constants pour l'entretien de la voirie, des espaces verts et des cimetières.

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

Biodiversité et espaces verts

Noël éco responsable

Noël 2020 s'inscrit sous le signe de la préservation des ressources : il a été fait le choix d'éviter l'achat de sapins coupés pour décorer la ville. En contrepartie, les services municipaux ont réalisés plusieurs sapins en bois de différentes tailles qui agrémenteront les décors de la fin de l'année. Ils ont été fabriqués de façon à pouvoir être réutilisés les années suivantes afin de rentabiliser les ressources utilisées.

Etat sanitaire des arbres

Un état des lieux de la situation sanitaire des arbres a été entrepris en novembre 2020. Il doit permettre d'entretenir les espaces verts de la ville en abattant les arbres malades. Ils seront remplacés à proximité par des arbres sains provenant d'essences plus résilientes, choisis avec la participation des habitants.

Projets participatifs

La démocratie participative est un procédé de partage de prise de décision entre les élus et les citoyens. Il s'agit d'un procédé indispensable à l'exercice de la démocratie locale, qui permet de garantir la pertinence des projets ainsi réalisés, en faisant participer les usagers à la conception.

Projet plantations d'arbres

Le projet « plantation d'arbres », démarré en octobre 2020 a pour but de répondre à l'urgence climatique et à la lutte contre les îlots de chaleur.

Ce projet a fait l'objet d'une consultation des habitants. Cette consultation via un formulaire papier et en ligne a permis aux habitants de se prononcer sur les endroits qui - selon eux - sont en carence d'arbres. Au total, plus de 60 participations et propositions ont été soumises. De ces propositions sont ressortis trois caractères importants de ce projet :

- L'importance des arbres dans la lutte contre le réchauffement climatique,
- Le souhait de créer un projet de « ville comestible »,
- Le besoin pour les Villejuifois de recréer du lien social et la pertinence de projets environnementaux comme vecteurs de lien social.

Après étude de la faisabilité des projets, ils seront soumis au choix des habitants afin qu'ils choisissent les projets qui seront réalisés.

Réaménagement du parc Pablo Neruda

Après l'obtention en octobre 2019 d'une subvention par le Fond d'investissement métropolitain de la Métropole du Grand Paris pour réaménager le parc Pablo Neruda, il a été décidé en octobre 2020 de consulter les habitants sur les modalités de ce réaménagement. En effet, ces consultations ont pour but d'adapter au mieux les aménagements en fonction de l'usage et de l'occupation du parc.

Afin de mener à bien cette consultation, deux réunions publiques ont été organisées le 15 et le 30 septembre. Environ 40 personnes étaient présentes à chaque fois, et une cinquantaine de contributions ont été reçues. Suite à ces contributions, des groupes de travail ont été mis en place afin de co-crée le futur aménagement du parc. Ces groupes de travail répondent aux thématiques qui sont ressorties des participations :

- Flux, circulation et place des usagers ;
- Espaces enfants et jeunes ;
- Création d'un jardin partagé et/ou comestible.

Une réunion de travail avec les jardiniers municipaux a également eu lieu afin d'avoir leur avis sur les contraintes techniques et d'usage des réaménagements envisagés.

Déchets et propreté

Valorisation des d3e

Quatre fois par an, des collectes solidaires de D3E (appareils électriques et électroniques) sont organisées par Ecosystem et soutenues par le Grand Orly Seine Bièvre. La collecte du mois de juin a été organisée en porte à porte sur inscription afin de respecter les mesures sanitaires. Sur le premier semestre 2020, près de 1 tonne de D3E ont été collectées pour 86 participants.

Tous les appareils remis lors de ces collectes sont réemployés ou recyclés selon leur état. Il s'agit par conséquent d'une tonne de déchet revalorisée pour l'ensemble du territoire de Villejuif par ce biais-là.

Zéro déchet

Le défi « *familles zéro déchet* », qui a eu lieu d'octobre 2019 à mars 2020, a eu pour but de sensibiliser les familles participantes à la réduction de leurs déchets et de les accompagner dans de nouvelles habitudes. Hormis un suivi bimensuel par les équipes municipales pour faire un point sur leurs avancées et leurs motivations, un atelier a eu lieu chaque mois pour leur proposer de découvrir des éco-gestes ou aborder des nouvelles pistes de réflexion sur l'écologie.

Au début d'année, l'association « point de MIR » est intervenue pour sensibiliser une dizaine de participants à la question de la pollution numérique. Cette conférence a permis notamment aux participants de découvrir les habitudes numériques qui sont les plus polluantes, mais également de se faire encourager à acheter des appareils reconditionnés plutôt que neufs.

Un autre atelier en début d'année a attiré une trentaine de participants. Il s'agissait d'un atelier sur les cosmétiques maisons. L'enjeu était ici de présenter des alternatives faciles, zéro déchet et simples à mettre en œuvre pour remplacer le déodorant ou la crème hydratante.

Enfin, un temps fort de deux heures a réuni une quinzaine de participants pour faire un point de mi-parcours dans ce défi et réencourager les participants. Ce temps-fort a été l'occasion pour les participants d'échanger entre eux sur leurs difficultés durant ce défi et de s'échanger des conseils.

Composts

En février 2020, 25 personnes ont participé aux formations sur le compostage délivrées par un maître composteur. Ces formations, en partenariat avec le Grand Orly Seine Bièvre, ont permis aux participants d'apprendre les bons gestes nécessaires à l'entretien d'un composteur collectif. A l'issue de ces formations, les participants se sont vus remettre des « *bio seaux* », ainsi que le code d'utilisation des composteurs collectifs. Une cinquantaine de personnes se sont inscrites afin de pouvoir y déposer leurs déchets. En raison du confinement, certains composteurs se sont vus dégradés et ont dû être désinstallés.

Sept sites de compostage collectif sont identifiés :

- Parc Pablo Neruda,
- Jardin des plantes avenue de la république,
- Parc du 8 mai 1945,
- Parc des Lilas,
- Parc Normandie-Niemen,
- Square des Guipons,
- Square Pasteur.

Un seul est animé par un collectif d'habitants. Les six autres ont été enlevés.

Permanences broyats

Toujours dans une démarche de réduction des bios déchets, la municipalité a mis en place des « *permanences broyage* ». Le 1^{er} et le 3^{er} samedi de chaque mois, les Villejuifois ont la possibilité de venir confier leur branchage aux jardiniers municipaux et ainsi de repartir avec le broyat résultant de cette action. Ce broyat peut ensuite être déposé dans leur jardin, dans les parterres de fleurs ou dans leur potager, afin de préserver l'humidité du sol et de limiter les arrosages. C'est un outil efficace pour préserver la ressource en eau notamment en période caniculaire.

Collecte des sapins

Après les fêtes de fin d'année, une collecte des sapins a été organisée afin d'éviter les dépôts sauvages ou leur départ à l'incinérateur. Les services de la ville ont ainsi installé des zones de collectes pour que les villejuifois puissent déposer leur sapin. Ces sapins sont ensuite revalorisés.

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

Solidarité sur le territoire

Solidarité avec les associations

La maison de la nature a accueilli cet été l'apiculteur du Val de Bièvre afin de lui fournir un local pour continuer à exercer son activité. En effet, les contraintes sanitaires l'ont empêché de pouvoir s'installer à l'endroit initialement prévu. Les butineurs du Val de Bièvre travaille en partenariat avec Villejuif depuis plusieurs années en entretenant notamment le rucher municipal et en participant à diverses animations.

Durant les deux périodes de confinements ayant eu lieu cette année, les nombreuses associations présentes sur le territoire de Villejuif ont œuvré contre l'isolement social des publics fragiles et ont également renforcé le soutien alimentaire aux personnes en difficulté. La municipalité a tenu à soutenir ses initiatives en les soutenant financièrement et en leur apportant aide logistique et matérielle.

Solidarité pendant les confinements

- Malgré la fermeture des écoles pendant le premier confinement, un accueil des enfants des personnels soignant a été organisé afin de soutenir ce personnel mobilisé. 24 enfants ont ainsi été accueillis chaque jour,
- La maison des parents a créé une lettre d'information pour accompagner les parents dans cette période inédite et leur apporter conseils et idées,
- Le portage des repas et le maintien des aides à domicile a été assuré afin de ne pas isoler les publics sensibles, et a été renforcé lors du 2nd confinement,
- Distribution de masques grand public. Au déconfinement de mai les services de la ville ont œuvré à la distribution gratuite d'un masque par Villejuifois afin de permettre à chacun d'appliquer les gestes barrières et de protéger les autres,
- Un marquage au sol a été réalisé par les services municipaux devant les commerces afin de permettre aux files d'attentes de se constituer,
- Des paniers solidaires ont été distribués aux familles les moins favorisés. Ces paniers, composés de 12 kilos de nourritures et distribués hebdomadairement, ont permis à une centaine de famille de pouvoir s'alimenter correctement.

Plusieurs initiatives ont été mises en place lors du 2nd confinement :

- Numéro dédié pour les habitants,
- Création d'une équipe d'appelants pour les personnes vulnérables et en particulier les personnes âgées, qui sont jointes plusieurs fois par semaine,

- Soutien logistique aux associations caritatives (ex : stockage des denrées alimentaires), en complément des subventions supplémentaires versées à l'été 2020.

Epanouissement de tous les êtres humains

Éducation et jeunesse

Sensibilisation au développement durable

- Afin de sensibiliser les plus jeunes sur les questions environnementales, des interventions ont eu lieu dans plusieurs ADL pour proposer aux enfants une découverte du compost de manière ludique. Une vingtaine d'enfants du groupe scolaire des Hautes Bruyères et de Paul Vaillant Couturier ont participé à ces ateliers,
- Conseil Municipal des enfants. La commission développement durable du Conseil Municipal des enfants a reçu le 4 mars les agents de la ville en charge des espaces verts et du développement durable pour discuter des projets qu'elle souhaite mettre en place. Les agents ont pu ainsi proposer des solutions et les accompagner à la construction d'un projet pour les groupes scolaires,
- La minute verte. « La minute verte » est une chronique publiée dans le journal d'information de la ville ayant pour but de renseigner sur un éco-geste à adopter pour diminuer son impact environnemental.

Garantir un cadre de vie agréable

Projet d'été

L'été 2020 s'est inscrit sous le signe du développement durable : à l'occasion du projet d'été plusieurs associations Villejuifaises ont fait profiter les habitants de leurs savoir-faire. Plusieurs ateliers ont par conséquent eu lieu durant tout l'été. Ces ateliers, à destination de tous les publics, avaient pour but de sensibiliser à l'environnement au travers du prisme du zéro déchet, du jardinage ou des cosmétiques faits-maison. Les ateliers suivants ont ainsi eu lieu :

- 16 ateliers zéro déchets avec l'association « L'Atelier des Jolies choses », sur la fabrication de masques en tissus et de cosmétiques naturelles – crème solaire, crème pour les mains, déodorant... - ,
- 5 ateliers jardinage à destination des jeunes avec l'association « La grande Ourse », pour découvrir le plaisir de jardiner,

Installation de nouveaux équipements sportifs

En janvier a été inauguré les tribunes du stade Boniface, pouvant accueillir 250 personnes. Cet aménagement va permettre de développer l'esprit sportif en créant un espace pour les familles souhaitant assister aux matchs.

Permanences développement durable

Des permanences développement durable ont eu lieu de janvier à mars 2020, deux mercredis matins par mois à la maison de la nature. Elles ont pour but de répondre aux interrogations des Villejuifois sur les projets en cours et de les accompagner à la réalisation de projets collectifs. Ces permanences sont toujours disponibles sur rendez-vous.

Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Développement responsable

Dématérialisation

La mise en place d'un logiciel permettant la signature électronique et la gestion dématérialisée de certains actes – arrêtés, décisions et délibérations- en janvier témoigne des efforts de la municipalité envers un système de fonctionnement moins gourmand en papier.

De plus, la ville a conservé ses quatre arobases du label national « Territoires, Villes et Villages Internet ». La conservation de ce label répond aux efforts entrepris par la municipalité de permettre l'accès à tous les citoyens aux outils informatiques, mais également à la possibilité d'effectuer de nombreuses démarches en ligne. Ces deux éléments sont importants pour permettre à l'ensemble des citoyens, même ceux ne pouvant se déplacer, de pouvoir exercer leurs droits et démarches. L'installation de bornes connectées et de matériels informatiques dans les structures administratives (accueils des mairies, PULP, médiathèque, maison pour tous, maison des parents) répond à ce même souhait, en permettant aux citoyens n'ayant pas l'équipement nécessaire, de pouvoir avoir accès à l'outil informatique.

Ouverture des marchés lors des confinements

Les marchés ayant pu rouvrir le 4 avril en respectant les mesures sanitaires, des horaires réservés ont été mis en application. Ils avaient pour but de permettre aux publics fragiles et au personnel médical de pouvoir faire leurs courses en évitant les attroupements.

Lors du 2nd confinement, les moyens humains et techniques ont été renforcés pour assurer de bonnes conditions sanitaires (respect des jauges, des distanciations...).

Charte de l'habitat

La rédaction d'une charte de l'habitat a pour but de renforcer le cadre du développement urbain en venant s'ajouter au plan local d'urbanisme.

Le but de cette charte est de créer un cadre pour les futures constructions de logements collectifs.

Pour accompagner cette rédaction et afin de rendre cette charte la plus cohérente possible, des groupes de travail sont organisés entre promoteurs, élus et acteur du territoire. Parmi eux, le groupe de travail « environnement et développement durable » a pour but de définir les grands enjeux auxquels doivent répondre les habitations collectives futures afin de pouvoir s'inscrire dans la lutte contre le réchauffement climatique.